

## Fiume, de l'obtention de l'autonomie à l'annexion

Gérard Vittori

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/6856>

DOI : [10.4000/cdlm.6856](https://doi.org/10.4000/cdlm.6856)

ISSN : 1773-0201

**Éditeur**

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

**Édition imprimée**

Date de publication : 15 juin 2013

Pagination : 119-130

ISSN : 0395-9317

**Référence électronique**

Gérard Vittori, « Fiume, de l'obtention de l'autonomie à l'annexion », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 86 | 2013, mis en ligne le 15 décembre 2013, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/6856> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cdlm.6856>

---

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2020.

© Tous droits réservés

---

# Fiume, de l'obtention de l'autonomie à l'annexion

Gérard Vittori

---

- 1 Toute frontière politique marque la limite territoriale d'exercice d'un pouvoir, pour l'évidente raison que deux pouvoirs différents – et forcément conflictuels alors – ne peuvent s'exercer en un même lieu, celui-ci trouvant précisément son unité dans son enserrement à l'intérieur d'une frontière. L'unité que crée la frontière est celle de l'espace géographique qu'elle contient, un lieu qui est ainsi livré à la nomination et à la représentation. Mais cette unité, qui signifie par là même l'unicité d'exercice d'un pouvoir, recouvre nécessairement une diversité réelle ; et plus cette unité englobe un espace large, plus cette unité institutionnelle recouvre des réalités diverses.
- 2 Si l'on approfondit la question, on s'aperçoit qu'il est possible d'introduire une distinction : il existe une diversité externe (si par exemple on se réfère à la réalité italienne, les différences qui existent entre la Vénétie et la Lombardie, entre le Piémont et la Sicile<sup>1</sup>) et une diversité interne à une région<sup>2</sup> : c'est là que prennent toute leur importance les régions frontalières qui sont celles où précisément se pose avec le plus d'acuité la question de la limite territoriale d'un pouvoir, par opposition à un autre pouvoir s'exerçant à partir d'un autre centre. Cette différence interne, propre à de nombreuses régions frontalières, constitue ces espaces géographiques en enjeux historiques de pouvoir. Et chaque pouvoir qui revendique la souveraineté sur une région a deux moyens de parvenir à ses fins, ne s'excluant pas nécessairement et étant même souvent conjugués l'un avec l'autre : la force des armes ou/et la force de l'argumentation, portée à l'intérieur d'un discours politique.
- 3 Si on descend de ces considérations générales à l'examen des situations historiques réelles, comme celles propres à l'Italie et à la constitution de son territoire, la question de Fiume prend un relief particulier à la fin de la première guerre mondiale, avec l'occupation de la ville par D'Annunzio et un groupe de légionnaires.
- 4 Quel que soit l'effet de nouveauté de cette occupation, elle ne constitue pas une irruption radicale : au contraire, elle s'ancre dans un passé qui, d'une certaine manière, lui apporterait sa justification, un passé dont elle serait le prolongement logique, et

même légitime. Il convient donc de s'interroger sur ce passé de la ville de Fiume, sur son caractère dominant et sur sa convergence avec celui d'une Italie post-unitaire tendue vers un futur qui réaliserait son accomplissement. Ce point de convergence représente aussi le point d'insertion dans le présent de l'action de D'Annunzio, en même temps qu'il permet le dessin d'un projet pour une ville pensée dans son italianité, si ce n'est même, dans les propos du soldat-poète, comme parangon de l'italianité.

- 5 La conquête de Fiume par D'Annunzio se présente non pas comme l'annexion d'un territoire ou une extension géographique de l'Italie, mais comme la réalisation d'une sorte de « vérité » italienne de Fiume : une mise en conformité de la réalité avec une idéalité (toute italienne) qui aurait été latente, en réserve en quelque sorte, dans l'attente de son actualisation. D'Annunzio aurait agi comme catalyseur d'un processus tardant à advenir, comme celui qui permet le passage de la puissance à l'acte. Mais pour que cette catalyse se produise, il faut une double volonté, une volonté d'appartenance réciproque circulant entre l'Italie et Fiume, que manifeste précisément le slogan « *Fiume o morte* » (« Fiume ou la mort »), calqué sur le slogan « *o Roma o morte* » (« Rome ou la mort ») que Garibaldi avait fait sien<sup>3</sup> : autant de conditions préalables pour ce « déplacement » très particulier de la frontière, puisqu'il s'agit de créer une frontière toute italienne à l'intérieur d'un territoire qui n'est pas italien ; en un mot, il s'agit de créer une enclave.
- 6 L'occupation de Fiume par D'Annunzio répondait aux attentes d'une partie au moins de la population locale. Elle était, intentionnellement, un rattachement à l'Italie : intentionnellement seulement puisque le poète-soldat n'avait aucun mandat pour cette entreprise<sup>4</sup> qui ne manque pas d'embarrasser le gouvernement de l'Italie. La conquête de Fiume apparaissait principalement comme un pont lancé entre l'Italie et Fiume et entre passé et avenir. L'élément de médiation entre passé et avenir, tout comme entre l'Italie et Fiume est à rechercher du côté de l'irrédentisme que l'on trouve aussi bien dans la population italienne que parmi les habitants de Fiume. Certes, aucun irrédentisme n'a en soi seul sa propre cause, ni sa propre force : le phénomène, comme affirmation d'une identité, n'existe qu'en corrélation avec une autre identité, déjà constituée, et qui se donne même comme identité autre. Chabod, dans son histoire de l'idée de nation<sup>5</sup>, a bien montré comment la notion de nation se construit de façon contrastive. La façon dont Fiume a construit cet Autre face auquel elle va tenter d'affirmer son italianité, mérite que nous nous y arrêtions un instant.

## Fiume, une identité de différence et de contraste

- 7 L'histoire de la ville de Fiume montre que cette cité a très vite éprouvé une spécificité qui la distinguait du reste de l'arrière-pays : celle d'une ville maritime et commerçante, lieu d'échanges et de diversité, en situation de forte rivalité avec l'autre ville susceptible de la concurrencer en matière de commerce : Trieste. Cette rivalité fait apparaître le champ dans lequel se situe son identité : et c'est là que se situe sa différence de nature avec le reste des villes de l'empire des Habsbourg, profondément ancré dans la terre, face auquel elle peut apparaître, dans sa fonction d'échange, comme unique.
- 8 Mais, pour l'essentiel, c'est de la Croatie que Fiume se distingue historiquement. Et à ce point, la géographie prend tout son sens, puisque le fleuve Fiumara<sup>6</sup> d'où la cité tire son

nom, est la ligne « naturelle » de séparation entre la partie istrienne et la partie croate – avec Sušak<sup>7</sup>, le quartier où sont regroupés les Croates. Cette partition administrative et politique détermine aussi une partition démographique et culturelle.

- 9 La spécificité de Fiume et sa relative autonomie remontent au Moyen Âge : cette autonomie a été reconnue assez tôt, lorsque Fiume passe sous le contrôle de l'évêque de Pola, puis après une période hongroise, à la couronne des Habsbourg, en 1471. La ville de Fiume trouvera la pleine reconnaissance de sa spécificité avec le statut de port franc qui lui est accordé par Charles VI en 1717. Le rattachement de Fiume à la Hongrie, en 1779, se fait tout au profit de la ville portuaire qui obtient de Marie-Thérèse le statut de *Corpus separatum* : c'est la consécration d'un rapport de confiance en la loyauté de la ville, et ce nouveau statut marque l'indépendance de Fiume à l'égard du district de Bakar auquel elle était jusqu'alors rattachée<sup>8</sup>. Mais l'importance de ce détachement à la fois juridique et symbolique, réside avant tout dans l'indépendance à l'égard de la Croatie qu'elle implique. Dans l'esprit de Marie-Thérèse, Fiume deviendrait ainsi pour la Hongrie ce que Trieste était pour l'Autriche<sup>9</sup>. Il ne fait pas de doute que le rattachement à la Hongrie correspondait à une stratégie géopolitique de la part de Marie-Thérèse et de ses conseillers, en particulier pour faire barrage au développement du pan-slavisme qui se manifestait à travers l'expansionnisme russe de Catherine II et l'image que celle-ci se gagnait de souveraine protectrice des peuples slaves opprimés. L'autonomie de Fiume, sa fonction économique pour la Hongrie, et la relative prospérité que cela pouvait entraîner, prennent place dans un ensemble beaucoup plus vaste et dans la recherche d'une forme d'équilibre.
- 10 Ce statut de *Corpus separatum* obtenu par la ville de Fiume pouvait apparaître, pour ses habitants, comme la réalisation finale de son « essence » de cité maritime, qui, à l'instar des anciennes républiques maritimes telles qu'Amalfi, Pise ou la rivale Venise, aurait acquis une forme d'indépendance, ici non pas absolue ni institutionnellement sanctionnée, mais de fait, en raison de l'éloignement du pouvoir dont officiellement la cité continuait de dépendre. Mais, comme cela a été mentionné précédemment, ce statut, favorable à la ville, autant du point de vue de sa liberté que de sa prospérité, a une valeur historiquement déterminée. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la position de l'Autriche se modifie lorsque le danger ne vient plus de la Russie mais de la Hongrie. Le rattachement de Fiume à la Croatie, après la période napoléonienne et le retour sous domination hongroise (qui fut bien acceptée par la population), a pour objectif l'affaiblissement de la Hongrie : en effet, après 1848, des mouvements se firent jour en Hongrie visant à l'émancipation de la Hongrie du joug autrichien. Ce fut le moment idéal pour les Croates<sup>10</sup> de faire alliance avec l'Autriche contre la Hongrie, dont ils supportaient mal la domination : ce qui leur permit de prendre possession, par la force, de la ville de Fiume. L'Autriche mène alors une vigoureuse campagne de slavisation, qui passe par le bannissement de la langue italienne des écoles de Fiume.
- 11 Le retour sous la bannière hongroise obtenu par Fiume en 1868-1870, avec la réaffirmation du statut de *Corpus separatum*, ne sera qu'éphémère : en 1896 le parlement hongrois, par deux lois votées sans consulter le conseil municipal de Fiume, introduit un tribunal administratif et régleme la procédure pénale, deux points qui constituent un obstacle majeur à l'autonomie de la ville. C'est cette politique, issue de la volonté hongroise qui, par réaction, donne naissance à un parti autonomiste dont ne sont pas absents les sentiments irrédentistes. La devise des autonomistes « *Fiume ai Fiumani* » (« Fiume aux Fiumains ») est principalement une revendication de respect de

l'italianité de la ville adressée au gouvernement hongrois. C'est la question de cette italianité qui est à la source de la fondation de la *Giovine Fiume* (1905), qui n'est pas sans rappeler la *Giovine Italia* créée par Mazzini en 1831. La participation de ses représentants à une réunion irrédentiste à Ravenne conduisit à l'interdiction du mouvement en 1911.

- 12 Le rapprochement de certains mouvements politiques de Fiume avec l'irrédentisme italien a donc certes pour substrat la réalité de l'italianité d'une partie significative de sa population, mais a aussi comme élément moteur le nationalisme croate d'une part, et la volonté politique autrichienne d'exploiter ce dernier contre les mouvements de libération italiens d'autre part. Par cette attitude Vienne finalement n'a fait que renforcer cela même qu'elle voulait combattre, entretenant par là un foyer d'opposition croissante à sa politique de négation et d'étouffement de l'italianité présente à Trieste, en Dalmatie, tout comme à Fiume.

## L'italianité comme différence et comme revendication

- 13 L'irrédentisme italien trouvera une véritable reconnaissance dans l'article 5 du Pacte de Londres de 1915 qui prévoit, entre autres<sup>11</sup>, l'attribution de la Dalmatie à l'Italie, une fois la guerre achevée. Ce que le Pacte de Londres n'avait pas prévu, c'était la disparition totale de l'empire austro-hongrois, ni l'élaboration des quatorze points de Wilson pour réorganiser le monde après la guerre et l'application du principe du droit des peuples pour la création d'un État nouveau, la Yougoslavie. Dans la nouvelle configuration qui se dessine au sortir de la guerre, les États-Unis imposent, à l'Italie en particulier, leur vision des choses, et les alliés de l'Italie se montrent peu enclins à faire valoir les termes exacts du pacte qui les avait liés et avait permis l'entrée en guerre de l'Italie à leur côté. Les avatars de ce sacrifice des revendications italiennes sont le retrait d'Orlando et de Sonnino des négociations de Paris<sup>12</sup>. Au bout du compte, l'Italie sera la puissance alliée qui aura obtenu le moins par rapport à ce qui était initialement établi par le Pacte de Londres. La revendication de Fiume se voit opposer l'argument selon lequel Fiume n'aurait jamais été, historiquement, une ville italienne mais un port international<sup>13</sup>. Le président du conseil, Orlando, ne manque pas de faire porter l'argumentation sur la nécessité d'une frontière sûre : la Dalmatie est depuis des siècles le « rempart » de l'Italie, et Fiume a le droit de bénéficier du principe mis en avant par Wilson lui-même, celui de l'auto-détermination<sup>14</sup>. Déjà dans le *Mémoire de la Délégation italienne à la Conférence de la Paix à Paris* du 7 février 1919<sup>15</sup>, Orlando justifiait le rattachement de Fiume à l'Italie par les traditionnels arguments géographiques (ligne de partage des eaux), historiques et démographiques<sup>16</sup>. Mais il renforçait son argumentation par la réalité même issue de la guerre : si le traité de Londres n'avait pas prévu le rattachement de Fiume à l'Italie mais à la Croatie, c'est précisément parce que le Pacte de Londres n'avait en aucune manière anticipé, ni même envisagé, le démantèlement de l'empire austro-hongrois<sup>17</sup>. Autant d'arguments à l'appui d'une revendication qui paraissait juste à une grande partie du peuple italien et qui trouvait un écho significatif dans le plébiscite des habitants de Fiume<sup>18</sup>.
- 14 À cet appel, D'Annunzio, capitaine de l'armée italienne, répondra par son « Je désobéis » (« *Disubbidisco* »), qui est un renvoi au légalisme de Garibaldi qui avait interrompu ses combats lors de la troisième guerre d'indépendance, alors qu'il était sur le point de prendre aux Autrichiens la ville de Trente<sup>19</sup>. La réaction de D'Annunzio se

veut une compensation historique à ce qui peut apparaître comme le légalisme excessif de Garibaldi : excessif au regard de la possibilité de réaliser le rachat (irrédentisme) du Trentin. En quelque sorte, c'est là une façon de ne pas renouveler une erreur qui peut être attribuée à la frilosité des élites politiques<sup>20</sup>, si ce n'est à leur capacité de trahison des causes populaires, au profit de transactions et de compromis apparaissant principalement comme des reculades. Dans le cas de Garibaldi, « *obbedisco* » marque le respect d'une double frontière, celle qui sépare Trente de l'Italie, et celle, symbolique, du respect des institutions nationales par quelqu'un qui était en situation de ne pas en tenir compte pour réaliser son projet d'unification territoriale de l'Italie. Notons toutefois que le respect de la frontière réelle n'a de sens qu'à travers celui de l'autre frontière, par elle et pour elle. C'est l'absurdité de cette médiation – absurdité dans la mesure où l'on respecte une frontière qui protège ce qui est ressenti et vécu comme l'usurpation d'un territoire italien – que dénonce cinquante ans plus tard D'Annunzio, comme pour mettre un terme aux compromis qui ont valu à l'idéal national italien une sorte d'incomplétude, d'amputation même, qui trouve sa formulation dans l'expression « victoire mutilée »<sup>21</sup>. Dans son acte de rébellion, qui se situe bien au-delà d'une légalité qui pour une partie du peuple n'a plus sa légitimité, D'Annunzio franchit une frontière symbolique qui a perdu toute valeur, qui n'a plus aucun référent dans le champ de l'idéalité ; et, ce faisant, D'Annunzio anticipe l'acte concret qui devra en découler, celui du franchissement et de l'abolition de la frontière dont les troupes alliées avaient la garde<sup>22</sup>. L'appel qui lui est adressé, à la suite des Vêpres de Fiume du 29 juin au 6 juillet 1919<sup>23</sup> (« *Vespri fiumani* », avec, là encore, une référence à l'histoire de l'Italie : les Vêpres siciliennes qui mirent fin à la présence française en 1282), témoigne de ce que son entreprise n'est pas un acte isolé, mais bien l'expression forte d'une majorité attachée à l'italianité. À la suite des conclusions de la commission d'enquête qui contraint Nitti à retirer les Arditi – le corps franc italien- et surtout les Grenadiers, ces derniers s'arrêtent à Ronchi d'où, après leur appel à D'Annunzio, ils repartent le 12 septembre 1919 à la conquête de Fiume. Par sa conquête forcée (mais forcée contre les troupes alliées, non pas contre les populations ou contre le désir des soldats qui la réalisèrent), D'Annunzio déplace la frontière italienne, en prétendant qu'aucune frontière ne bouge réellement : c'est l'affirmation, de fait, de l'italianité de la ville, en même temps que sa reconnaissance imposée aux Alliés tout autant qu'au gouvernement italien, coupable de velléité selon les nationalistes et les franges de la population convaincus d'être placés face à une victoire mutilée.

## La frontière déplacée

- 15 En raison de son statut de port international que les Alliés entendaient lui donner, Fiume n'était pas protégée par une frontière défendue militairement. Les légionnaires de D'Annunzio ont occupé la ville après avoir simplement brisé la barrière qui gardait l'accès à la cité : « La barre se rompit comme un serment : elle vola en éclats et en étincelles. La première voiture passa, en grondant, avec ses mitrailleuses pintées. La seconde passa »<sup>24</sup>. Le déplacement de frontière a consisté à apporter et à affirmer, *in concreto*, l'italianité de Fiume, en créant une enclave italienne. Les ennemis de cette nouvelle frontière se trouvent tout autant du côté des Serbes, que les Alliés veulent récompenser de leur intervention dans la guerre, que du côté des Français, qui voient dans Fiume un port international, d'un intérêt stratégique non négligeable (en cela comparable à Raguse<sup>25</sup>), et qui perçoivent le risque d'instabilité géopolitique qui

découlerait d'une extension italienne atteignant, avec la Dalmatie, les confins de la Grèce. À défaut de voir dans le gouvernement italien des ennemis dans le sens plein du terme, D'Annunzio et ses légionnaires le perçoivent comme un allié objectif des opposants à Fiume italienne. La frontière de Fiume, qui n'existait pas physiquement et qui se dresse dès l'occupation de la ville par D'Annunzio, n'aura pas en vérité à être défendue jusqu'au « Noël de sang » (« *Natale di sangue* », selon l'expression forgée par D'Annunzio), puisque, peut-être dans le but d'éviter une reprise des combats, personne n'est venu déloger D'Annunzio et ses légionnaires. Et l'armée italienne (sa marine en particulier) ne peut pas, par les armes, imposer l'évacuation de Fiume : après une guerre meurtrière de trois longues années, on trouverait bien difficilement des Italiens qui accepteraient d'ouvrir le feu sur d'autres Italiens. L'amiral Casanova renonce ainsi au commandement des navires qui lui était confié pour ne pas avoir à verser du sang italien<sup>26</sup>, mais surtout parce que l'accès aux navires était contrôlé par les Arditi et que les marins eux-mêmes étaient favorables à D'Annunzio et à l'action qu'il avait entreprise. Trois éléments donc jouent dans ce déplacement de frontière : la popularité de l'entreprise de D'Annunzio qui gagne même les rangs de l'armée, du simple soldat jusqu'aux différents gradés ; l'attitude des Alliés qui ont beau jeu de laisser cette affaire aux bons soins du nouveau gouvernement de Nitti, comme pour se dégager d'une affaire délicate ; enfin, la faiblesse de ceux qui pourraient devenir de véritables ennemis parce que leurs intérêts sont en contradiction flagrante avec ceux des Italiens et des italophiles de Fiume, à savoir les Croates, ou, tout ensemble, le royaume des Serbes, Slovènes et Croates issu de la dislocation de l'ex-empire austro-hongrois<sup>27</sup>, qui ne possède pas d'armée susceptible de venir déloger D'Annunzio et ses légionnaires.

- 16 Cette situation de fait reste une situation conjoncturelle, fortement susceptible d'évoluer, et D'Annunzio en a parfaitement conscience : la situation ne pourrait être véritablement stabilisée que le jour où le gouvernement italien, peut-être même sous la pression de l'opinion publique italienne, suivrait D'Annunzio et officialiserait l'annexion de Fiume au territoire italien. Mais de toute évidence cette annexion, que le(s) gouvernement(s) italien(s) aurai(en)t bien aimé réaliser, ne serait-ce que pour satisfaire à bon compte l'opinion publique nationale, et pour éviter le discrédit que représente pour eux cette illégalité de fait à laquelle le gouvernement ne peut même pas remédier par l'envoi de troupes, ne peut se réaliser en raison du coût, bien plus élevé que les avantages, en termes de position internationale de l'Italie. Cette dernière, qui était aussi, avant la guerre, la dernière venue avec l'Allemagne dans le concert des nations colonialistes européennes, a suffisamment de difficultés à se faire reconnaître et à faire accepter ses autres ambitions territoriales (Balkans, Asie Mineure), pour prendre le risque de suivre D'Annunzio dans son aventure. Il en résulte un *statu quo*, qui toutefois ne saurait durer indéfiniment. Tout le travail, toute l'ardeur de D'Annunzio vont être employés à la défense de ce *statu quo*<sup>28</sup> qui ne durera qu'autant que l'opinion italienne le soutiendra de façon majoritaire.
- 17 L'élément galvanisant de la population de Fiume et des légionnaires autour de D'Annunzio réside dans le blocus alimentaire imposé à la ville. Cette contrainte matérielle et les restrictions qu'elle entraîne, permettent à D'Annunzio d'en appeler à la vigilance permanente envers les ennemis d'une ville continuellement aux aguets – et ses agresseurs potentiels sont aussi bien les Alliés que les Yougoslaves ou le gouvernement italien – et à l'esprit de résistance. La cible principale toutefois des attaques et des invectives de D'Annunzio est Nitti, dénommé *Cagoia*<sup>29</sup>, surnom qu'il ne



réserve pas à un usage privé ou restreint, mais qu'il utilise même dans ses discours publics. Il faut bien reconnaître que Nitti est, à la différence de D'Annunzio, prêt à bien des concessions sur Fiume, si ce n'est à utiliser Fiume comme terme d'échange. Ce qui relève pour le poète-soldat d'une valeur absolue ne semble pas être tel dans l'esprit du gouvernement<sup>30</sup>.

- 18 La défense de la nouvelle frontière, bien plus que par les armes ou la stratégie militaire, passe par la parole du prophète de l'italianité que devient D'Annunzio. Son but est d'entretenir ce que précisément il dénomme « l'esprit de Fiume » : certes, la guerre, en plus d'une occasion, a montré que le moral des soldats, leur volonté de combattre et leur désir de triompher sont un facteur important, et dans certains cas décisif ; et bien des théoriciens de la guerre, dont Clausewitz, ont insisté sur l'importance de l'élément psychologique. Pour D'Annunzio et ses légionnaires, par ailleurs relativement peu nombreux, le « moral des troupes » semble être l'élément stratégique principal. Et l'essentiel de la vie publique à Fiume, pendant les dix-huit mois de présence du poète-soldat semble se limiter à un discours quotidien du *Comandante*, que reproduit très scrupuleusement le quotidien intitulé *La Vedetta d'Italia*, dont la durée de vie se confond avec les dates de l'occupation de Fiume. L'axe principal des discours de D'Annunzio consiste à tenter de créer la cohésion de tous autour de lui-même et de son action. Si le *Comandante* ne manque jamais de se référer à la romanité et à la glorieuse histoire de Venise<sup>31</sup>, c'est une union sacrée qu'il tente d'organiser en faisant apparaître Fiume et ceux qui y demeurent – la population italophone et les légionnaires – comme mis à l'écart, comme sacrifiés par tous les autres<sup>32</sup>, par le monde entier dirait-on, puisque le gouvernement italien semble être aligné sur une position de complicité avec les Alliés. Il développe ainsi la thématique de la cité holocauste (il en fait même un substantif, l'*Olocausta* en italien), et autour de cette vision centrale il tente de revivifier une thématique chrétienne détournée de son véritable sens vers une spiritualité sacrificielle où s'affichent à tout instant l'abnégation, la volonté de montrer sa propre existence au service de la Cause, et la transfiguration de la mort<sup>33</sup> en une vie supérieure<sup>34</sup> qui est celle de la victoire accomplie, totalement réalisée, par où la nation trouverait enfin sa formulation véritable et ultime<sup>35</sup>. D'Annunzio instaure alors une sorte de culte, fait de la célébration de hauts faits de la guerre, de la commémoration de la mort des héros des combats de l'Isonzo, de l'exaltation des aviateurs et de leur esprit d'aventure et d'audace, tout cela étant articulé à la religiosité chrétienne à travers une sorte d'équation qui associe le sang versé et le sang du Christ, les ailes des avions et la Croix, étymologiquement rapprochée d'ailleurs des béquilles (en italien « *gruccia* » qui viendrait du mot « *croce* », la croix<sup>36</sup>), par où les victimes de la guerre sont assimilées aux premiers martyres chrétiens. L'au-delà du présent, le moment du basculement vers la vie régénérée, qui aura retrouvé sa Vérité, sera au-delà du moment attendu du combat futur : « Nous la saluâmes comme Cité de Vie. Nous la voulûmes Cité de Vie. Nous la voulons Cité de Vie. Et pour la consacrer Cité de Vie, nous attendons l'heure du sang »<sup>37</sup>.
- 19 L'insistance est très forte sur la volonté, une volonté qui ne rencontre aucun obstacle matériel, pas même celui de l'instinct de survie du corps, pas même celui du vouloir-vivre lui-même : ou plutôt le vouloir-vivre ne s'oppose aucunement à la volonté (fût-elle d'acceptation ou de recherche de la mort : « nous attendons l'heure du sang »), il ne saurait lui faire obstacle puisqu'il se confond avec le vouloir-vivre de la Cité de Vie. Et s'il est un au-delà radieux, ou une Espérance, c'est celle de la Cinquième Saison, la « *quinta stagione del mondo* »<sup>38</sup>. La Cité Holocauste est en même temps marquée par sa



pureté ; en cela elle a pour double négatif l'Italie parlementaire ou « parlementariste » de Nitti et de Giolitti, que caractérisent la bassesse et tous ses équivalents symboliques<sup>39</sup>.

- 20 Toute cette rhétorique révélera sa vacuité lorsque le gouvernement italien aura signé le Traité de Saint-Germain avec l'Autriche et qu'il contraindra D'Annunzio à quitter Fiume, après une résistance presque inexistante. Cet épisode, appelé de façon bien emphatique « Noël de sang », ne clôturera pas définitivement la question, puisque Fiume continuera de faire partie des revendications adriatiques de l'Italie qui resteront au premier plan de la politique fasciste. Fiume sera occupée par Mussolini en 1924 et le Traité de Rome entérinera cette annexion, sans que les Français ou les Anglais n'opposent la moindre réaction. Le déplacement de frontière était finalement réalisé de façon non unilatérale, et entériné par une reconnaissance de la communauté internationale au sein de laquelle l'encore jeune État italien voulait faire reconnaître ses droits de grande puissance européenne parmi les nations historiquement établies.
- 21 La frontière déplacée venait intégrer à l'Italie un territoire historiquement marqué par une spécificité dans laquelle l'élément caractéristique est la fonction économique découlant de sa nature de port sur l'Adriatique, lui conférant une forme d'autonomie de fait reconnue dans l'attribution du statut de *Corpus separatum*. Mais ce statut reconnaissait dans le même temps le particularisme culturel de Fiume par rapport à la puissance de rattachement, qu'il s'agisse de la Croatie, de l'Autriche ou de la Hongrie. Et de ce point de vue, les tentatives successives de rattachement de Fiume à telle ou telle puissance politique ont constamment fait de cette ville un enjeu entre pouvoirs éloignés à l'égard desquels la cité se trouvait toujours à égale distance, vue la réalité historique de sa composition démographique à forte dominante italienne. D'une certaine manière le statut de *Corpus separatum* posait l'italianité de la ville comme un « isolat » au sein de populations autres, et ne pouvait conduire qu'à l'éventualité d'un rattachement que les légionnaires de D'Annunzio ont été les premiers à réaliser.

---

## NOTES

1. . Si nous posons des réalités régionales comme réalités de référence, c'est en raison de leur longue histoire non pas en tant que régions mais en tant qu'États indépendants, possédant leurs propres réalités linguistiques – ce que l'on dénomme, maintenant, les différents dialectes, mais qui étaient les langues réellement pratiquées par les populations de ces entités géopolitiques. La création d'un État italien n'a pas aboli les réalités désormais dites régionales ni la réalité de la pratique des dialectes.

2. . Dans une première considération d'ordre très général, on peut dire qu'il arrive souvent que la région frontalière comprend des réalités culturelles, éventuellement ethniques, historiques différentes, qui chacune veulent se rattacher à un centre politique éloigné : cela caractérise la région frontalière comme région traversée par des tensions fortes et durables.

3. . Originellement, ce slogan a été lancé par les habitants de Marsala, ville du débarquement des Mille, auxquels Garibaldi était revenu rendre visite. Il en fit le leitmotiv de ses discours. Entre les deux slogans, il exista un slogan intermédiaire, si l'on peut dire, forgé par D'Annunzio encore une

fois : « L'Italie ou la mort », (« Italia o morte »), voir *La Gazzetta del Popolo*, dans Gabriele D'Annunzio, *Scritti giornalistici*, Milan, Mondadori, Meridiani, vol. II, 2003, p. 965.

4. . C'est au contraire en rupture avec les décisions stratégiques du gouvernement italien que D'Annunzio se positionne, avec son « Je désobéis », qui fait écho au « J'obéis » de Garibaldi qui répondait à l'ordre de Victor-Emmanuel de ne pas occuper le Trentin. « Je désobéis » est le titre que donne D'Annunzio à son article publié le 1 juillet 1919 dans *L'Idea Nazionale*, dans Gabriele D'Annunzio, *Scritti giornalistici*, op. cit., p. 956-962.

5. . Federico Chabod, *L'idea di nazione*, Bari, Laterza, 2007 (17<sup>e</sup> édition).

6. . Ce fleuve a aussi le nom d'Eneo.

7. . Sušak est le quartier de Fiume à majorité croate, dont le nom est attesté après la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'origine du nom pourrait remonter à 1650, où sur un plan on voit seulement trois constructions, dont l'une est appelée « l'auberge où logent les *Scochi* ». En 1819 Sušak ne comportait que 16 maisons et 146 habitants ; en 1873, seulement 613 habitants. Sous le régime austro-hongrois, Sušak fut placé pendant un certain temps sous la juridiction de Fiume, et ce seulement jusqu'en 1834. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le port croate de Sušak s'était notablement agrandi et il commença à faire concurrence au port de Fiume (voir *Memorie per la storia della liburnica città di Fiume*, Fiume, Giovanni Kobler, Stabilimento tipo-litografico Fiumano di E. Mohovich, 1896).

8. . Ce rattachement avait été instauré par l'ordonnance de 1776, négociée par Giuseppe Marotti et Giulio Benzoni, qui reçoivent l'appui du comte hongrois Théodore Batthyany.

9. . Selon la déclaration de Marie-Thérèse elle-même : « Fiume pour la Hongrie serait ce que Trieste était pour l'Autriche », Centro di Documentazione Multimediale della Cultura Giuliana Istriana Fiumana Dalmata, <http://www.arcipelagoadriatico.it/storia/fiume/6c.html> (consulté le 15 octobre 2012).

10. . La Croatie est dirigée par le baron et général Joseph Jelacich, vice-roi, hostile aux Italiens ainsi qu'aux Hongrois.

11. . L'article 4 du *mémorandum* (c'était le nom de l'accord, rédigé en langue française, passé par le gouvernement italien) prévoyait l'attribution de l'Istrie jusqu'à Quarnero à l'Italie, ainsi que le Trentin, Trieste, les comtés de Gorizia et de Gradisca. L'article 6 prévoyait l'attribution de la baie de Vallona à l'Italie. On peut consulter le fac-similé du *mémorandum* à l'URL <http://cronologia.leonardo.it/document/londra/page001.htm> (15 octobre 2012).

12. . David Lloyd George, *The Truth about the Peace Treaties*, Londres, V. Gollancz, 1938, vol. II, p. 859 sq., rapporte les propos de G. Clémenceau : « La politique italienne tend de toute évidence à amener les puissances alliées et associées à un point tel qu'elles ne puissent plus faire une paix commune, parce que l'Angleterre et la France sont liées par le Traité de Londres que le président Wilson ne peut pas reconnaître. Nous devons faire savoir par avance aux Italiens qu'en ne venant pas à Versailles ils ont rompu le Pacte de Londres auquel ils avaient adhéré, et avec lequel ils avaient convenu de ne pas faire de paix séparée. Nous devons montrer que s'ils rompent le Pacte de Londres, nous ne sommes plus engagés ».

13. . Pour Wilson, Fiume n'était pas, comme le rapporte Augusto Torre, « par sa situation et par toutes les circonstances de son développement un port italien, mais international [...]. L'Amérique - appuyée par l'Angleterre - insistait sur la nécessité que toutes les voies soient ouvertes aux trafics et que les marchandises américaines et anglaises ne rencontrent pas d'obstacles pour arriver en Europe centrale. C'est pour cela que Dantzig avait été déclarée "ville libre" reliée par un corridor à la Pologne ; c'est pour cela que Fiume, qui desservait un vaste arrière-pays comprenant la Croatie, la Hongrie, la Transylvanie et en partie aussi l'Autriche et la Tchécoslovaquie, ne devait pas être italienne, de peur que l'Italie fasse obstacle au passage des marchandises des autres nations et monopolise pour son propre compte le commerce qui passait par ce port », Augusto Torre, *Versailles, Storia della conferenza della pace*, Milan, Ed. Istituto Studi Politica Internazionale, 1940, p. 312.

14. . Texte original de la réponse d'Orlando à la déclaration du président Wilson du 24 avril 1919 : « [...] Et je pense encore que c'est précisément celui qui peut légitimement se vanter d'avoir proclamé au monde le droit à l'auto-détermination des peuples qui doit reconnaître ce droit à Fiume, ancienne commune italique qui proclama son italianité avant même que les navires italiens n'accostent à Fiume, admirable exemple de conscience nationale dans les siècles. Si l'on nie ce droit, seulement parce qu'il s'agit d'une petite communauté isolée, il sera légitime d'observer que le critère de justice envers les peuples ne change pas en fonction de leur importance territoriale ; et si on veut le nier en regard du caractère international de ce port, Anvers, Gênes, Rotterdam ne sont-ils donc pas des ports internationaux qui desservent des peuples et des régions différentes sans que ce privilège soit durement payé par la coercition de leur conscience nationale ? Et peut-on dénommer excessive l'aspiration italienne à la côte dalmate qui fut au long des siècles le rempart de l'Italie rendue noble et grande par le génie romain et par l'activité vénitienne et dont l'italianité, résistant aux persécutions implacables qui ont duré environ un siècle, a maintenant les frémissements de la passion qui est entièrement passion d'un peuple italien ». Cette réponse d'Orlando à Wilson a été communiquée par voie de presse et diffusée par la plupart des journaux italiens. Elle est consultable à l'URL <http://cronologia.leonardo.it/biogra2/append05.htm> (15 octobre 2012).

15. . Document publié par l'Agence Stefani, le 12 février 1919. Consulté à l'URL <http://www.storiologia.it/mondiale2/appendice3.htm> le 15 octobre 2012.

16. . « Pour corriger l'iniquité et l'erreur par lesquelles on donna en 1866 à l'Italie comme frontière orientale avec l'Autriche l'artificielle frontière interne instaurée par le Gouvernement de Vienne entre deux instances administratives (Lombardo-vénitienne et Littorale autrichienne) appartenant au même État, il convient même en Vénétie Julienne de suivre l'indication de la nature et l'enseignement de l'histoire et porter la nouvelle frontière d'Italie à la ligne de partage des eaux des Alpes Juliennes jusqu'au Quarnero. Il s'agit de suivre l'idée même de séparation géographique, de défense naturelle, de tradition historique et de rédemption nationale », *Mémoire de la Délégation italienne à la Conférence de la Paix à Paris* du 7 février 1917, dans *Documenti diplomatici italiani*, Rome, Istituto Poligrafico dello Stato, Libreria dello Stato, Sesta serie, 1918-1922, vol. I-II ; voir aussi *La conférence de la paix : Paris Versailles janvier juin 1919*, documents contemporains publiés par Pierre Albin, Paris, F. Alcan, 1921 : l'ouvrage reprend 25 numéros de la première année de *Le Monde nouveau diplomatique & économique* (n° 1 à 25, 12 janv. 3 juillet, 1919), publié durant la conférence de la paix pour rendre compte des travaux de la conférence.

17. . « Il faut, pour redonner la paix à l'Europe centrale et l'équilibre à l'Adriatique, achever l'œuvre interrompue en 1866, déchirer aussi le dernier lambeau du Traité de Vienne qui jusqu'à maintenant disputa à l'Italie une partie de ses enfants et mina la sécurité de sa frontière adriatique sur terre et sur mer. Pour y parvenir, il est nécessaire de déplacer la frontière du royaume d'Italie à la ligne de partage des eaux des Alpes Juliennes que le document décrit. Ce n'est qu'avec cette frontière que se clôt la "Porte orientale d'Italie", que l'on barre ce qui fut appelé les "routes habituelles des barbares", que l'on met en application même à l'Est le critère qu'impose au Nord la frontière italienne du Brenner. Après avoir démontré l'unité historique et géographique de la Vénétie Julienne, nous ajoutons dans ce rapport : Gorizia, Trieste, Pola, Fiume, centres de plus grande importance, sont des villes italiennes, même sans penser au passé, dans leur très grande majorité par leur population présente attestée par les statistiques officielles du gouvernement autrichien et hongrois. Italiennes sont les villes et les petites bourgades, italiens sont les grands centres ruraux dont l'existence économique et civile forme un tout indivisible avec ces villes. Et comme ces centres sur la côte et dans l'intérieur sont tous incontestablement italiens et dominant la vie morale et matérielle de toute la région, ne peut être reconnue qu'à l'Italie la possession de la région non seulement pour tous les motifs supérieurs de sa défense à l'est, de l'histoire, de la civilisation, mais aussi plus exactement en

raison des lois de l'économie du pays et pour le bien-être de sa population sans différence de nationalité », *Mémoire de la Délégation italienne à la Conférence de la paix de Paris* du 7 février 1917, déjà cité.

18. . Plébiscite du 30 octobre 1918, repris le 7 février 1919 par le Consiglio Nazionale di Fiume (voir Ferruccio Quintavalle, *Cronistoria della guerra mondiale*, Milan, Hoepli, 1923, vol. 2, p. 129). Le même ouvrage rapporte une interview que le premier ministre serbe Protic à Belgrade a donnée au journal *Times*, contestant la validité du plébiscite (« Il ajoute que la majorité italienne de Fiume est créée artificiellement pour l'italianisation des Slaves, que la majorité de la population istrienne est croate et slovène, bien que les villes de l'ouest avec leurs environs soient entièrement italiennes, que Trieste aussi est indubitablement italienne, mais qu'elle contient de fortes minorités yougoslaves, alors que l'intérieur des terres est purement slave », *ibid.*, p. 128). On ne saurait trouver meilleure reconnaissance de la présence majoritairement italienne à Trieste et à Fiume, puisqu'elle émane de celui-là même qui s'oppose à l'italianisation de l'Istrie et de la Dalmatie.

19. . Garibaldi avait reçu du roi Victor-Emmanuel un télégramme lui enjoignant d'arrêter les combats et il aurait répondu « *Obbedisco* » (« j'obéis »).

20. . Déjà, dans un article en français, intitulé « La très amère adriatique », dans Gabriele D'Annunzio, *Scritti giornalistici*, op. cit., p. 847, D'Annunzio écrit : « Jusqu'à hier, de vieux corrupteurs se sont efforcés de persuader le peuple italien qu'il ne doit pas mettre sa gloire à conquérir son bien, mais à l'acquérir. On a tenté d'abattre toutes les valeurs morales en leur substituant de petits intérêts immédiats, des marchandages cauteleux, de faciles commodités ». Si le texte paraît viser directement Giolitti, la référence aux vieux corrupteurs concerne toute la classe politique italienne depuis la création de l'État italien.

21. . Cette formule révèle que la réalité telle qu'elle est, et telle qu'elle ne devrait plus être, est une soustraction par rapport à une autre réalité, idéale et déjà constituée, qui est celle d'une Italie réunissant sur un même territoire unifié et sous une même loi l'ensemble des populations de culture italienne, y compris donc cette partie de territoires qui n'ont pas encore été reconquis sur l'« occupant » autrichien. L'idéalité anticipe la réalité et lui donne sa signification ainsi que sa forme à venir.

22. . L'un des nombreux incidents survenus entre les irrédentistes et les troupes alliées conduisit au lynchage de neuf soldats français. La commission d'enquête demanda la mise à l'écart du général Grazioli et la constitution d'une police sous contrôle anglais ; elle demanda aussi la dissolution du Conseil national. Giovannino Host Venturi, capitaine des Arditi et chef des organisations irrédentistes d'Istrie et de Dalmatie, fit appel à D'Annunzio pour qu'il prenne la tête de la légion de Fiume, un corps paramilitaire dont les membres prirent le nom de « légionnaires ».

23. . On pourra se référer à l'article d'Alain Marzona, « Les incidents franco-italiens de Fiume ou l'expression des frustrations italiennes (novembre 1918 - juillet 1919) », *Revue historique des armées*, n° 254, 2009, disponible en ligne, URL : <http://rha.revues.org/index6383.html> (consulté le 15 octobre 2012).

24. . Gabriele D'Annunzio, dans *Scritti giornalistici*, op. cit., p. 1142-1143.

25. . Voir dans l'article d'Alain Marzona, « Les incidents franco-italiens... », art. cit., le paragraphe intitulé « Fiume : un enjeu symbolique ».

26. . Voir l'article de *La Vedetta d'Italia*, rédigé par D'Annunzio, intitulé « La partenza dell'ammiraglio Casanuova », dans *Scritti giornalistici*, op. cit., p. 1005-1006.

27. . Ceci n'exclut nullement une opposition de certains courants yougoslaves, qui s'est affirmée depuis la fin de la guerre, au tout début de 1919 : « D'Après le journal hongrois *Az est*, le vice-président du gouvernement yougoslave, Korosec, a déclaré que jamais la Yougoslavie ne permettra qu'un demi-million de Croates et de Slovènes tombent sous domination étrangère et que le territoire côtier croate, l'Istrie, Trieste, la région de Gorizia soient dominés par des

étrangers, parce que la rive orientale de l'Adriatique appartient aux Yougoslaves, et que ceux-ci défendront comme des lions chaque village yougoslave » : Ferruccio Quintavalle, *Cronistoria della guerra mondiale*, *op. cit.*, vol. 2, p. 77.

28. . La défense du *statu quo* ne limite pas à Fiume les ambitions de D'Annunzio : des attaques ont été menées sur Zara.

29. . Ce sobriquet est forgé sur le verbe italien *cagare*, et il indique la peur et l'inaptitude au combat. Il est vrai que pendant les trois années de guerre écoulées, bien des soldats, même les plus ardents et les plus courageux, ont eu l'occasion de voir sur eux-mêmes ou sur leurs voisins les manifestations physiologiques de la peur viscérale qui pouvait se saisir de certains face à la quasi-certitude de la mort au combat qui les attendait.

30. . « Monsieur Nitti, recevant ensuite [après son entrevue avec Clémenceau, le 4 janvier 1920, préalablement aux entretiens qu'il aura le 5 janvier avec Lloyd Georges et le ministère anglais] les journalistes italiens et français, déclare que la question de Fiume n'a pour l'Italie qu'une valeur sentimentale, non pas économique, parce qu'économiquement Fiume a très peu de valeur et que l'Adriatique est une petite mer adaptée au trafic local, nul par rapport à la Méditerranée, dont les voies sont ouvertes à l'Italie, qui dans quelques années aura 50 millions d'habitants. Mais pour le sentiment national Fiume est un symbole, puisqu'il signifie que la guerre, que le peuple italien a voulue et non pas subie, n'a pas été combattue en vain. Il conclut que l'Italie a le pacte de Londres, et qu'avec les stipulations que ce dernier contient et qui ont déterminé son entrée en guerre, elle peut s'entendre avec les Yougoslaves » : Ferruccio Quintavalle, *Cronistoria della guerra mondiale*, *op. cit.*, vol. II, p. 594, note 1.

31. . Comme le faisait le *Mémorandum de la Délégation italienne*, *op. cit.*

32. . D'Annunzio parle de « l'ivresse d'être quelques uns contre tous » (dans *Scritti giornalistici*, *op. cit.*, p. 1041) ; il parle aussi des « habitants de Fiume réprouvés » (*ibid.*, p. 1089).

33. . D'Annunzio parle de la *Città olocausta*, dans *Scritti giornalistici*, *op. cit.*, p. 1018.

34. . Garbiele D'Annunzio, dans *Scritti giornalistici*, *op. cit.*, p. 1145.

35. . *Ibid.*, p. 1024.

36. . Cette étymologie est rappelée par D'Annunzio, *ibid.*, p. 1166.

37. . *Ibid.*, p. 1145.

38. . *Ibid.*

39. . *Ibid.*, p. 1118 et 1146. Il est même question de « l'habituelle fonction défécatoire » (*ibid.*, p. 1214) ; de « l'autre peste » (*ibid.*, p. 1214-1215). Et la vie publique est perçue comme un pur troc (*ibid.*, p. 1160).

## RÉSUMÉS

La ville de Fiume a vu son histoire se développer sous un régime particulier de relative autonomie qui correspondait également à sa spécificité maritime, par opposition à l'arrière-pays sous la dépendance duquel elle a été placée : un arrière-pays dont la capitale a historiquement varié et dont la variation a déterminé des tentatives de rattachement ou des annexions réelles effectuées selon la recherche d'équilibres géopolitiques qui dépassaient les simples intérêts de la cité adriatique. Quelles qu'aient été les vicissitudes de la ville de Fiume, un fait culturel a traversé le temps : la présence majoritaire en son sein d'une communauté que l'on peut dire de culture italienne et désirant son rapprochement avec l'Italie post-unitaire. La négociation des traités de

paix après la première guerre mondiale semble pouvoir fournir l'occasion de ce rapprochement que refuse Wilson et que d'Annunzio va réaliser de sa propre initiative, sans l'accord de personne mais avec l'approbation de la population locale et d'un grand nombre d'Italiens.

The city of Fiume enjoyed relative autonomy throughout its history, in part the result of its maritime identity, a contrast to the hinterland to which it owed allegiance. The capital of the hinterland varied over time, affecting annexation attempts according to prevailing geopolitical forces beyond the interests of the Adriatic city. But whatever the vicissitudes, one fact remained constant: there was a majority population in Fiume we can call culturally Italian that sought rapprochement with post-unity Italy. Peace negotiations after World War I seemed to provide an opportunity. After Wilson rejected that option, D'Annunzio carried it out on his own, with the consent of no one but the approval of the local and national population.

## INDEX

**Mots-clés** : Fiume, autonomie, Autriche, D'Annunzio, frontière

**Keywords** : Fiume, autonomy, Austria, D'Annunzio, border

## AUTEUR

### GÉRARD VITTORI

Gérard Vittori est agrégé d'italien. Il a soutenu un doctorat puis une habilitation sur l'écrivain et dramaturge italien Luigi Pirandello. La plupart de ses interventions et de ses articles portent sur la deuxième moitié du xix<sup>e</sup> siècle et sur le début du xx<sup>e</sup> siècle italiens. Il s'est intéressé au cours de ces dernières années au futurisme italien, à la première guerre mondiale et aux écrits en prose de Gabriele D'Annunzio. Depuis 1990 il enseigne à l'université Rennes 2.